



# REPRENDRE OU TRANSMETTRE UNE ENTREPRISE

25 novembre 2021

# SOMMAIRE

**01.** Qui sommes-nous ?

—  
**02.** Nos outils pour  
accompagner la  
transmission d'entreprise  
—

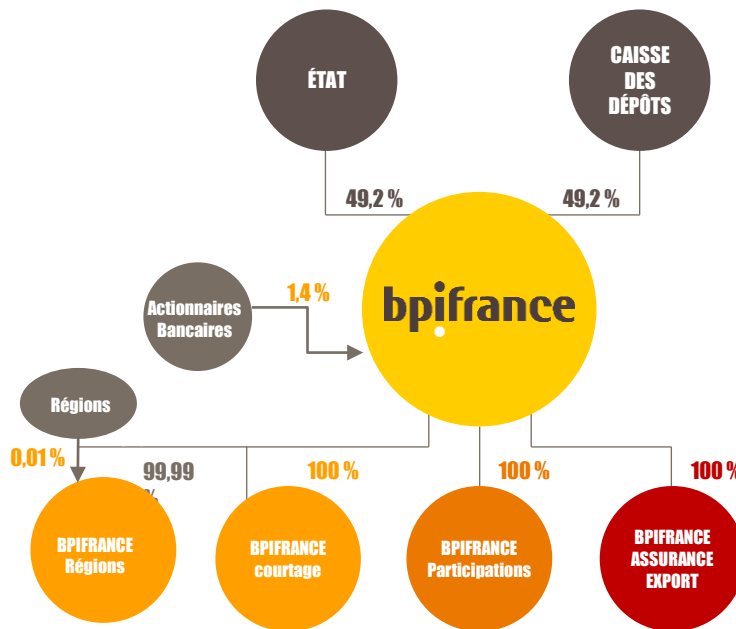


**QUI**  
**SOMMES-NOUS ?**

# Qui sommes-nous ?

**Fait marquant : Fusion de Bpifrance Financement et Bpifrance SA au 31 12 2020.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la filiale **Bpifrance Assurance Export** assure, au nom de l'État et sous son contrôle, l'activité export des entreprises.



# Présentation du Réseau Bpifrance

Une organisation territoriale au plus près des entrepreneurs

**49** implantations régionales

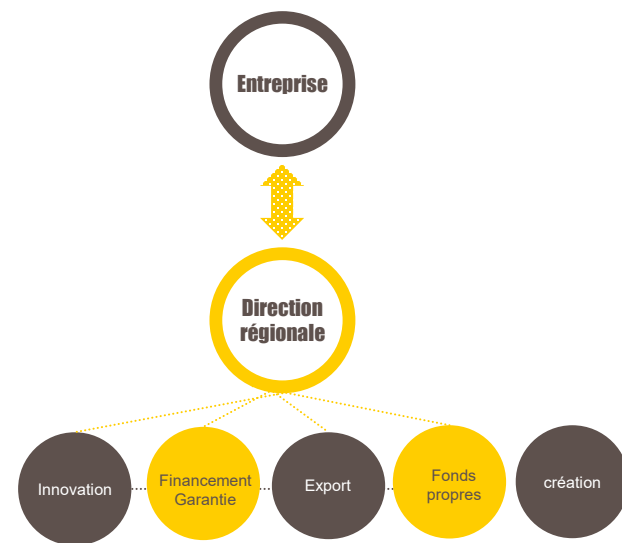


**90%** des décisions prises en région

Dans chaque région :

- Un responsable financement-garantie
- Un expert dédié au financement de l'export
- Un ou plusieurs représentants Business France
- Un responsable innovation
- Un responsable fonds propres
- Un expert dédié à l'accompagnement
- **Bpifrance** travaille en collaboration avec les autorités régionales pour développer des solutions financières adaptées aux spécificités régionales

**1** interlocuteur unique pour les entreprises



# Des solutions

## pour toutes les entreprises

**Bpifrance** intervient auprès d'entreprises de toutes tailles, principalement les TPE, les PME et les entreprises de taille intermédiaire (ETI), et de plus grandes entreprises (GE), lorsque celles-ci ont une dimension stratégique pour l'économie nationale, les territoires ou l'emploi.

**TPE**

### FINANCER LES ENTREPRISES DANS LEURS BESOINS D'INVESTISSEMENTS ET DE TRÉSORERIE

- Amorçage
- Aides à l'innovation
- Garantie
- Financement

**PME**

### SOUTENIR LA CROISSANCE DES PME PARTOUT EN FRANCE

- Aides à l'innovation
- Garantie
- Financement
- Accompagnement à l'international et Financement export
- Assurance Export
- Accompagnement : conseil, université et mise en réseau
- Capital développement
- Capital transmission

**ETI**

### RENFORCER LES ETI DANS LEUR DÉVELOPPEMENT ET LEUR INTERNATIONALISATION

- Aides à l'innovation
- Financement
- Accompagnement à l'international et Financement export
- Assurance Export
- Accompagnement : conseil, université et mise en réseau
- Capital développement
- Capital transmission

**GE**

### PARTICIPER AU RAYONNEMENT DES GRANDES ENTREPRISES

- Programmes collaboratifs d'innovation
- Financement
- Assurance Export
- Stabilisation du capital

**02.**

**NOS  
OUTILS POUR  
ACCOMPAGNER LA  
TRANSMISSION  
D'ENTREPRISE**

## La Garantie bancaire : Fonds FEDER Région PACA

**Bénéficiaires :** Entreprises de droit français, localisées sur le territoire PACA, quelle que soit leur forme juridique et répondant à la définition de la Commission Européenne de la PME (*- de 250 personnes employées, CA < 50 millions d'Euros ou TB < 43 millions d'Euros*).

**Critères d'éligibilité :** Acquisition majoritaire de titres, d'une entreprise de plus de 3 ans (cible) par une société de moins de 3 ans constituée pour l'opération (bénéficiaire) sans aucun lien capitalistique avec la cible.

>> Sont exclues du champ de la garantie :

- Les entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne;
- Les transmissions familiales;

**Quotité :** 70% du risque de la banque (maxima).

### Conditions :

- Bpifrance ne peut pas être la seule garantie.
- Modération des sûretés :
  - Cautions personnelles limitées à la moitié de l'encours du crédit (50%) en cumulé.
  - Pas d'hypothèque sur la résidence principale du dirigeant ou de personnes se portant caution.



## Le Financement : Contrat Développement Transmission FEDER (Fonds FEDER Région PACA)

**Bénéficiaires :** Entreprises de droit français, localisées sur le territoire PACA, quelle que soit leur forme juridique et répondant à la définition de la Commission Européenne de la PME :

- A jour des obligations fiscales et sociales;
- Pouvant recevoir une aide dans les conditions prévues par le règlement des minimis;

**Critères d'éligibilité :** Acquisition majoritaire de titres, d'une entreprise de plus de 3 ans (cible) par une société de moins de 3 ans constituée pour l'opération (bénéficiaire) sans aucun lien capitalistique avec la cible.

>> Sont exclues :

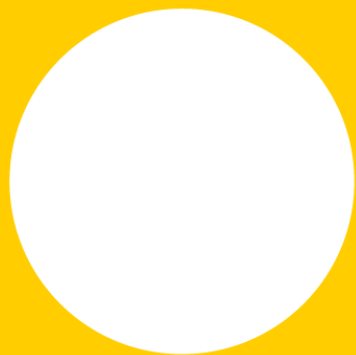
- Les entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne;
- Les transmissions familiales;

**Intervention :** de 40 000 € à 1 000 000 € (représentant 40% max du financement bancaire global), sur une durée de 5 à 7 ans

- Possibilité d'un différé d'amortissement en capital (12, 18 ou 24 mois);
- Retenue de garantie de 5% du montant;

### Conditions :

- Aucune garantie;
- Assurance-emprunteur;



**SERVIR  
L'AVENIR**

